



<b>Intitulé de la formation :</b>	<b>La paie des salariés sous forfait -jours</b>
<b>Date :</b>	<b>25 juin 2026</b>
<b>Formateur :</b>	<b>BLOHORN AVOCATS</b>

<b>Cycle :</b>	<b>Divers</b>
<b>Positionnement à l'entrée :</b> - <b>Public / niveau requis :</b>	<b>Expert-comptable, professionnels du droit, notaire. Collaborateurs</b>
<b>Prérequis :</b>	<b>Aucun</b>

**Objectif opérationnel :**

À l'issue de la formation, les participants seront capables de maîtriser les règles de paie applicables aux salariés sous forfait jours, en intégrant les spécificités de la rémunération, les incidences sur le bulletin de paie, le traitement des absences, des jours de repos (RTT) et des heures supplémentaires, afin de sécuriser les pratiques de paie et de limiter les risques sociaux.

**Contenu de la formation :**

Rappels sur le forfait jours  
Spécificités du temps de travail en forfait jours  
Rémunération des salariés au forfait jours  
Salaire de base  
Rémunération minimale et contreparties  
Traitement des absences (maladie, congés, événements familiaux)  
Gestion des jours de repos et RTT  
Heures supplémentaires et forfait jours : principes et exceptions  
Impact sur le bulletin de paie  
Cotisations sociales et incidences URSSAF  
Points de vigilance et risques de redressement

**Moyens pédagogiques et techniques :**

Nous choisissons des formateurs expérimentés et des organismes de formations professionnels. Ils déterminent le contenu, la méthode et les outils de formation adaptés aux stagiaires.

Support pédagogique envoyé par mail deux jours au plus tard avant le jour de la formation.

**Modalités de formation :**

- Formation en présentiel



### Modalités de suivi et d'évaluation :

- Feuilles de présence : signées par le formateur et par les stagiaires par demi-journée
- Evaluation : nos formations sont de courtes durées (maximum 1 jour), nos évaluations sont effectuées à froid par chaque stagiaire qui reçoit un lien par mail à l'issue de la formation
- Attestation individuelle de formation : téléchargeable par le stagiaire après qu'il est complété le quiz et le questionnaire de satisfaction.

### Modalités d'organisation :

- **Lieu** : Hôtel POMO 16 Avenue de Kimberley – 38130 Echirolles
- **Durée** : 4h
- **Horaire** : de 9h à 13h
- **Groupe** : 20 personnes au maximum
- **Modalité d'accès** : être adhérent à l'association et s'inscrire via le site internet
- **Délai d'accès** : inscription 10 jours avant la formation au minimum
- **Tarif expert-comptable** : 200€ HT / 240€ TTC par personne
- **Tarif notaire / avocats** : 240€HT / 288€ TTC par personne

### Engagements :

- Le donneur d'ordre s'engage à libérer le collaborateur inscrit à la formation à la date choisie
- Le stagiaire s'engage à être présent et à participer activement à la formation pour sa réussite et l'atteinte de l'objectif.
- En cas d'absence à la formation ou d'annulation effectuée 7 jours précédant le début du stage le montant des droits d'inscription resteront acquis à l'association.

### Accessibilité :

**Nos formations ont lieu dans des ERP en conformité pour l'accueil des PSH.**

**Merci de contacter notre référent handicap pour préparer une inclusion totale**

### Conditions de déroulement :

- Convocation : envoyée aux stagiaires, par mail, une semaine, précédant la formation
- Règlement intérieur : nos formations peuvent avoir lieu dans différents bâtiments, les règlements intérieurs sont envoyés avec la convocation ou sont disponibles sur place.
- Restauration : pour nos formations organisées à la journée le repas est inclus.
- Parking : places de parking gratuites

### Conditions générales de ventes :

Disponibles sur le site internet (<https://www.adeca.fr/informations/conditions-generales-de-vente/>)

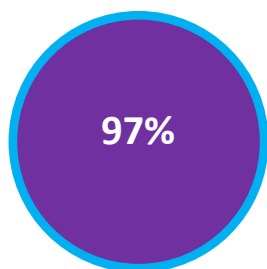
**Contacts :**

Référents :	Adresse mail
Pédagogique	contact@adeca.fr
Administratif	
PSH - handicap	

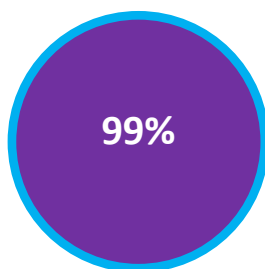
Nous vous remercions de préciser dans l'objet de votre mail le référent destinataire.

**Indicateurs de résultats** (en pourcentage) calculés sur la période de janvier à décembre 2025 :

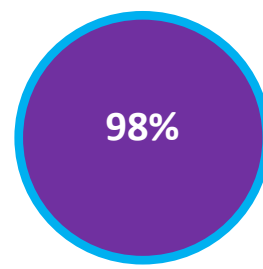
Nos stagiaires jugent que :



De nos formateurs ont une excellente ou bonne maîtrise de leur sujet.



La pertinence des exemples et cas pratiques abordés sont excellentes ou bonnes.



L'organisation de nos formations est excellente ou bonne.